



Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 3 mars 2010

Date de la convocation :25/02/2010

Date d'affichage convocation :25/02/2010

L'an deux mille dix et le 3 mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

| Nombre de Membres | | |
|-------------------|-----------|----------|
| en exercice | présents | pouvoirs |
| 37 | 28 | 5 |

Présents : Mmes et MM : Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO Annie BRACHET – Alain CAMPACI - Florence COMBE - Santiago CONDE Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Christine GROS Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN Patricia LARMET - André MORRA - Etienne MOURRUT - Christel PAGES Philippe PARASMO - Richard PAULET – Laure PELATAN Maryline POUGENC Marie ROCA - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO – Jean SPALMA.-

N°2010-03-33

**Débat d'orientation budgétaire
2010**

Absents ayant donné pouvoir : M. Bruno ALBET pour M. André MORRA Mme Carine BORD pour M. Richard PAULET - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Dominique DIAS - Mme Incarnation CHALLEGARD pour M. Léopold ROSSO - Mme Khadija PINCHON pour M. Cédric BONATO

Absents excusés : Mmes et MM. Mireille BARBUSSE - Julien CANCE Jacques DELORD - Muriel GIBERT

Secrétaire de séance : M. André DELLA-SANTINA

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu au sein du Conseil Communautaire sur les orientations générales du budget, dans le délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce débat, après présentation des éléments financiers par Monsieur Léopold ROSSO, Président, a permis à l'Assemblée :

- De discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes, de la Communauté de Communes Terre de Camargue,
- D'être informée sur l'évolution de la situation financière de la Communauté de Communes Terre de Camargue,
- De s'exprimer sur la stratégie financière et la politique d'investissement de la Communauté de Communes Terre de Camargue.

Pour copie conforme
Fait à Aigues-Mortes, le 04/03/2010
Le Président,
Léopold ROSSO